

LOCATION DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX

BATIMENT LES TERRASSES DE LA GARE – VILLE DU CANNET DES MAURES

Caractéristiques et conditions de location

- Le 1er étage du bâtiment « les Terrasses de la Gare » est composé de 2 zones de bureaux de 155 m² chacune, desservies par un hall central d'accès
- Possibilité de louer une zone de 155 m² ou deux zones pour une superficie totale de 310m²
- Le loyer mensuel est de 15€/m², hors frais d'aménagement et d'équipements nécessaires à l'activité
- Mise à disposition des bureaux pour la réalisation de travaux : fin de 1er semestre 2023
- Bail commercial ou professionnel

Contact

Mairie du Cannel des Maures
Parc Henri PELLEGRIN
Secrétariat de M. le Maire
83340 - Le Cannel des Maures
04 94 50 06 02
Bureau.maire@lecanneldesmaures.com

Photos



Présentation du bâtiment

Le projet des terrasses de la gare correspond à l'opportunité de créer un bâtiment multi-usages (commerces, artisanat, restauration au dernier étage avec terrasse) dans l'hyper centre-ville, à proximité directe de la gare SNCF afin de compléter l'offre de services et de commerces de proximité existante et de renforcer la sociologie de cette aire d'activités.

Principaux atouts du site :

- Emplacement "vitrine" en centre-ville, à proximité des principaux commerces et services,
- Visible de l'axe principal de circulation (RDN7, environ 16 000 véhicules / jour),
- 150 places de stationnement gratuites dans l'environnement immédiat du site,
- A proximité directe du marché hebdomadaire accueillant en moyenne 15 commerçants

Les attentes de la ville :

- Le choix de lancer un appel à candidature répond aux objectifs de :
- Conforter le potentiel commercial du centre-ville et de son hyper centre tout en favorisant l'émergence d'espaces de rencontres, d'agora
- Favoriser une offre commerciale répondant aux besoins du territoire, intégrée à l'offre déjà présente
- Optimiser l'accueil d'activités commerciales qualitatives

Présentation de la ville

La commune du Cannet des Maures se situe au sein de la communauté de communes « Cœur du Var » (42 000 habitants), au cœur du département du Var. Une position centrale à équidistance des principaux bassins de vie : Brignoles et Draguignan.

Elle est également proche du littoral, à une trentaine de kilomètres du golfe de Saint Tropez et de l'agglomération de Fréjus – Saint Raphaël.

Par la route : Le Cannet des Maures est implanté au croisement de nombreux axes routiers qui desservent le département ; A8 (Aix en Provence, Marseille, Lyon, Paris, Fréjus, Nice et l'Italie), et A57 (Toulon – Hyères) avec un passage de plus de 5. 000.000 de véhicules par an.

La commune est également traversée par la RDN7, route nationale de Paris à Menton.

La commune est située également à 1 heure de trois aéroports internationaux Nice/Marseille/Toulon tout en disposant d'un aérodrome militaire puisque la commune héberge une base militaire interarmées internationale.

Depuis plusieurs années maintenant, la ville du Cannet des Maures a fait le choix audacieux de placer l'attractivité de son territoire au centre de son action. La redynamisation du centre-ville, mais aussi des zones périphériques, l'aménagement du territoire, l'organisation d'un plan de déplacement urbain favorable, le maintien et la création des commerces en centre-ville, de l'artisanat de proximité, véritables moteurs d'attractivité du centre-ville, le soutien en ingénierie de la part de notre collectivité, la promotion des dispositifs de financement existants, sont autant de leviers de développement économique.

Dans le même temps, un travail multidimensionnel a été mené sur l'habitat, les espaces publics, la sécurité, l'animation locale, l'embellissement des rues, la création de parkings et d'espaces verts, le développement du tourisme et la promotion du patrimoine, véritable ressource esthétique, sans oublier la promotion de l'art et de la culture accessibles pour tous.

La ville promeut une image de bien vivre, elle est résolument tournée vers l'avenir :

En étant lauréate de nombreux labels :

- *Ville fleurie - Trois fleurs*
- *Commerce de proximité et du centre-ville*
- *Territoire engagé pour la Nature*
- *Une Cop d'avance*
- *Ville Nature*
- *Ville active et sportive*
- *Terre de jeux 2024*

En s'appuyant sur des piliers forts :

- *Cannet Santé, pole libéral de professionnels de la santé*
- *La base militaire EALAT, 1000 personnes jour sur site*
- *Varécopole, projet d'un éco technopôle de 20ha.*
- *Une commune lauréate du dispositif « Petite Ville de Demain » avec la programmation de revitalisation et d'amélioration de la vie économique et de l'habitat.*